



COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

Mardi 26 mai 2026 – La Bastide de Sérou (salle Jean Nayrou)

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE

(Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.)

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le mardi 26 mai 2026 à La Bastide de Sérou, sous la présidence de Kamel CHIBLI, président du Syndicat mixte du PNR (SMPNR).

Les participants ont été accueillis par Cécile FENAROLI, maire de La Bastide de Sérou. Un hommage suivi d'une minute de silence a été rendu en la mémoire de Christophe PILLON, ex-maire de La Bastide de Sérou brutalement décédé en avril.

Le Comité syndical s'est tenu en présence des élus des 160 communes et des 5 intercommunalités du PNR, de la présidente du Conseil départemental de l'Ariège Christine TEQUI et d'élus départementaux, d'élus régionaux, de Sophie PAUZAT sous-préfète de St Giron, de Pierrette RAYMOND présidente de l'association des Amis du PNR, de Steve HAGIMONT, président du Conseil scientifique du PNR ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Voici les principales décisions et annonces issues de cette réunion :

Signature d'une convention-cadre avec ENEDIS

Une convention-cadre de partenariat a été signée entre Kamel CHIBLI pour le Syndicat mixte du PNR et Nicolas DESMALADES, directeur territorial Enedis de l'Ariège. Cette convention, d'une durée de 5 ans, vise à consolider les collaborations existantes : vélos à assistance électrique, chantiers de réouverture de paysages sous les lignes électriques, préservation et valorisation du ciel nocturne, etc. et à renforcer l'engagement commun en faveur de la transition énergétique et de l'aménagement durable des Pyrénées Ariégeoises.

Accueil et incorporation des 21 communes du périmètre d'extension du PNR

Le Comité syndical a accueilli et acté l'incorporation de 21 nouvelles communes ayant approuvé la charte 2025-2040 du PNR : Arabaux, Arnave, Aston, Aulos-Sinsat, Bompas, Cazenave-Serres-et-Allens, Celles, Château-Verdun, Larcet, Les Cabannes, L'Herm, Mercus-Garrabet, Montgailhard, Orniac-Ussat-les-Bains, Pech, Pradières, Saint-Paul-de-Jarrat, Soula, Tarascon-sur-Ariège, Ussat et Verdun.

Cette intégration, effective depuis le 1er mars 2026, a conduit à un recalcul de la répartition des voix au sein du Comité syndical. Le Collège du bloc communal est désormais composé de 209 délégués.

Élection des membres du Bureau – Collège du bloc communal

À la suite des élections municipales, le Comité syndical a procédé au renouvellement partiel du Bureau, pour les représentants du collège du bloc communal, dont 1 pour les « communes associées » et 5 pour les intercommunalités.

Les délégués ont été élus à la majorité simple, conformément aux statuts du SMPNR. Il s'agit de :

Vincent ALLEN, conseiller municipal du Carla-Bayle, pour la communauté de communes Arize-Lèze
Jean-Guillaume BORDES, conseiller municipal de Mérigon
Emmanuel CECILE, maire de Prat-Bonrepaux
Patrice COMMENGE, adjoint au maire du Mas d'Azil
Antoine DA LUZ FERNANDEZ, conseiller municipal d'Aston
David DESCOINS, maire de Tourtouse, pour la communauté de communes Couserans-Pyrénées
Abdel EL YACOUBI, maire d'Auzat, pour la communauté de communes Haute-Ariège
Jocelyne FERT, maire de Montesquieu-Avantès

Sylviane LAVEDRINE-GOGUILLOT, adjointe au maire de St Girons
Denis LEBLON, maire de Massat
Michel PICHAN, maire de St Lizier
Bastien PITARRESI, adjoint au maire de Tarascon sur Ariège
Thierry PORTET, conseiller municipal de Foix, pour l'Agglo Foix Varilhes
Sébastien PUJOL, conseiller municipal de Ségura, pour les « communes associées »
Jean-Paul ROUQUIER, maire de Génat, pour la communauté de communes du Pays de Tarascon
Jacques SEGUERAS, conseiller municipal de Val-de-Sos
Thierry TARIOL, conseiller municipal de Salsein

Délégations au Bureau et au président

Le Comité syndical a renouvelé les délégations au Bureau et au président :

- Au Bureau : Gestion du personnel, virements de crédits, conventions de partenariat, subventions, emprunts, régies comptables, actions en justice.
- Au président : Préparation et exécution des marchés (jusqu'à 230 000 €), acquisitions, aliénations de matériels, accueil des stagiaires, gestion des accidents impliquant des véhicules du Syndicat.

Charte 2025-2040 : Périmètre de classement potentiel (PCP)

Quatre communes (Bouan, Ferrières-sur-Ariège, Foix, Larnat) n'ayant pas approuvé la charte ont été intégrées au périmètre de classement potentiel (PCP). Elles pourront, si elles le souhaitent, rejoindre le PNR par délibération, selon les modalités prévues par le Code de l'environnement (art. L. 333-1 et R. 333-10-1).

Finances : Approbation du compte financier unique (CFU) 2025

Le Comité syndical a approuvé le compte financier unique 2025, qui présente un résultat de clôture positif de 342 948 €, incluant :

- Un excédent de fonctionnement de 71 147 € (recettes : 2 349 057 € / dépenses : 2 321 021 €).
- Un résultat d'investissement de 271 801 € (recettes : 134 889 € / dépenses : 145 700 €).

Une décision modificative du budget 2026 (DM1) a également été adoptée, intégrant :

- Les résultats 2025 (excédent antérieur reporté de 71 147 € en fonctionnement et 271 801 € en investissement).
- Des ajustements de dépenses, notamment pour les immobilisations corporelles (+171 801 €) et incorporelles (+100 000 €).

Programme d'actions : appels à projets pour les communes du PNR

Le SMPNR a lancé auprès des communes et autres collectivités des Pyrénées Ariégeoises plusieurs appels à projets et manifestations d'intérêt pour accompagner les communes dans leurs actions concourant à la mise en œuvre de la charte 2025-2040. Ces dispositifs concernent :

1. **Santé-environnementale** (réf. Charte 1.3.2.)
 - Diagnostic communal sur les facteurs de bonne santé (tiques, moustiques-tigres, amброisie, etc.).
 - Accompagnement méthodologique pour identifier et mettre en œuvre des actions locales.
 - *Contact : Isabelle CAMBUS (i.cambus@parc-pyrenees-ariegeoises.fr).*
 - **Date limite de candidature : 31 juillet 2026.**
2. **Chantiers patrimoine et espaces naturels et urbains** (réf. Charte 1.3.3, 2.1.1, etc.)
 - Réouverture de prairies, restauration de murets, terrasses, cabanes en pierre, chantiers forestiers, végétalisation des bourgs...
 - Contribution forfaitaire de 900 € par chantier (ingénierie assurée par le SMPNR).
 - *Plateforme de dépôt : [Wikirenat](#).*
 - **Date limite : 31 juillet 2026.**
3. **Alimentation locale** (réf. Charte 2.3.3.). Deux appels à projets :
 - Amélioration des marchés de plein vent : signalétique, visibilité des producteurs locaux, enquête consommateurs.

- Restauration collective : accompagnement vers 50 % de produits durables (dont 20 % de bio), réduction du gaspillage alimentaire.
 - *Contact : Camille GAUDIN (c.gaudin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr).*
 - **Date limite : 31 juillet 2026.**
4. **Foncier et forêt** (réf. Charte 3.4.2, 3.4.3.)
- Récupération des biens vacants boisés : accompagnement de 4 communes pilotes pour localiser, quantifier et remobiliser ces parcelles.
 - *Contact : Elie FAVRICHON (e.favrichon@parc-pyrenees-ariegeoises.fr).*
 - **Date limite : 31 juillet 2026.**
5. **Jeunesse et coopération transfrontalière** (réf. Charte 1.1.2, 2.2.2.)
- Echanges transfrontaliers de jeunes dans le cadre du projet POCTEFA Parc Pyrénéen des Trois Nations (2026-2028).
 - Échanges transfrontaliers avec l'Andorre et la Catalogne espagnole sur la biodiversité et les enjeux territoriaux.
 - *Contact : Marie BOUQUEREL à l'ANA-CEN Ariège, porteuse de l'action (marie.b@ariegenature.fr).*
 - **Date limite : 31 juillet 2026.**

Outre les subventions obtenues, les communes pourront utiliser la « dotation aménités rurales » reçues de l'Etat pour leur appartenance au PNR et la présence d'espace naturels protégés, pour le financement d'une partie des actions qu'elles souhaitent réaliser.

Déclarations et remerciements

Le président Kamel CHIBLI a souligné l'importance de l'engagement des communes dans la mise en œuvre de la charte 2025-2040 et a remercié les élus pour leur participation active aux travaux du PNR.

Il a rappelé les prochains webinaires d'information sur le PNR destinés aux élus, les 2, 9, 16 et 23 juin.

Le compte-rendu officiel sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.